

# La vie de Vençois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE . N°25 . FÉVRIER 2020



© Lisa Del Sol



Chères Vençoises, Chers Vençois,

Cette nouvelle décennie n'aura pas d'autre choix que d'être plus respectueuse de la biodiversité, de notre terre et du climat !

La qualité de vie à Vence n'en sera que grandie et plus épanouie. L'air pur des Baous, les vertus des eaux de source de la Foux et du Riou, des sites naturels accueillant la moitié de la biodiversité européenne... composent l'exceptionnel patrimoine Vençois. Un territoire unique où il fait bon vivre ensemble et en harmonie. Une Ville aux fabuleuses richesses historiques et culturelles, à redécouvrir chaque jour avec un bonheur renouvelé.

Une Ville Amie des Enfants et des Seniors suscitant le dialogue entre les générations. Une Cité des Arts dont le parfum délicat des fleurs et des agrumes a inspiré à Matisse, ses plus célèbres Natures Mortes et sa Chapelle unique au monde.

A l'ombre de ses vieilles pierres et de sa lumière hivernale, Vence invite à parcourir ses places pittoresques, ses galeries d'art, ses commerces et ses tables gourmandes. La soif de culture s'éteint en empruntant l'escalier du 17<sup>ème</sup> siècle du Musée de Vence/Fondation E. Hugues, scène active de l'art contemporain, puis en franchissant les Pénitents Blancs sous un dôme polychrome éclatant de couleurs...

Des chapelles du Calvaire aux joyaux de la Cathédrale, de la Villa Alexandrine et son espace muséal Gombrowicz aux bois de La Sine, au Parc de la Conque ou au Grand-Jardin... ce paradis nous donne les meilleures raisons d'être chaque jour plus heureux d'être Vençois et fiers d'être engagés au service de tous.

Le Maire de VENCE  
Présidente du SIVOM Pays de VENCE  
Conseillère au développement  
pour la Métropole



## MAISON DES SENIORS

### Le nouveau lieu de vie ouvre ses portes avenue Isnard

**Vence vient d'inaugurer sa nouvelle Maison des Seniors qui accueille désormais le Foyer d'Animation précédemment installé à la Villa Cristini.**

Dans cette belle bâtisse ancienne dotée d'un paisible jardin orienté vers les Baous, le rez-de-chaussée est aujourd'hui dédié aux activités des personnes âgées, dont les 121 adhérents de la villa Cristini.

L'espace plus adapté, très central, est facilement accessible à pied par la rue de la Fontaine Vieille et bien desservi par les transports publics. Avec ce projet, Vence prend soin de ses aînés et réunit, par l'intermédiaire de son CCAS et de ses



partenaires, les meilleures conditions pour un quotidien plus épanoui et inclusif.

**Il ne suffit pas d'ajouter des années à la vie, il faut aussi ajouter de la vie aux années !**

Source de lien social, ce nouveau lieu sera précieux pour développer les échanges, le dialogue, l'amitié, les activités physiques et les stimulations intellectuelles...

Ainsi chaque jour, se tiendront sur place les ateliers de mosaïque, de jeux, de couture, d'image de soi, d'exercices de la mémoire, d'informatique et bien d'autres...

Les travaux de réhabilitation de la bâtisse auront duré une année, portés par la SEM de Vence et soutenus par le doublement de la subvention de la Ville et la participation financière de l'Etat, la Métropole et la Région.

**Egalement 4 logements sociaux**  
Cette belle réalisation répond aussi à un autre besoin communal : le logement pour actifs. 4 Logements locatifs sociaux ont été créés dans le cadre de ce projet, dont trois studios au rez-de-chaussée et au premier étage, et un 3 pièces au deuxième étage.



**P.2.3 ACTUALITÉS**  
Les travaux, la baisse du prix de l'eau.



**P.4.5 ACTUALITÉS**  
L'atlas de la biodiversité, les vœux aux Vençois



**P.6.7 FESTIVITÉS**  
Les derniers rendez-vous vençois



**P.8 AGENDA**  
Les événements à noter







## EN BREF

## Les nouveautés de la Médiathèque Elise et Célestin Freinet

La Médiathèque de Vence évolue, s'adapte et propose sans cesse de nouveaux services. En ce début d'année peuvent être cités :

- **La gratuité pour les bénéficiaires de l'ASPA** Depuis le mois de novembre 2019, le Conseil d'Administration de la Régie Culturelle de Vence a voté la gratuité du prêt de documents pour les usagers de la Médiathèque bénéficiant de l'ASPA. Ainsi, les seniors vençois répondant à ces critères peuvent emprunter 16 livres, 10 revues, 8 CD de textes lus, 10 CD, 6 DVD, 6 partitions, 1 instrument et 1 liseuse. (pour les seniors ne bénéficiant pas de l'ASPA, l'abonnement annuel est de 10 €).

- **Les Vendredis du Numérique** La Médiathèque propose dans l'espace multimédia des ateliers s'adressant aux adultes. Ils sont gratuits et se déroulent le vendredi matin de 10h à 12h (prise de rendez-vous à l'espace multimédia). Suivant différents thèmes, ils permettent de se familiariser avec les outils de bureautique et du numérique et de mieux comprendre leur fonctionnement.

- **Une boîte extérieure pour le retour des livres** Dans l'idée de faciliter le retour des livres à la Médiathèque, une boîte a été installée en octobre devant l'établissement. Les lecteurs peuvent ainsi y déposer les ouvrages à rendre 24h/24 et 7 jours/7.

## Les opérations militaires extérieures expliquées aux collégiens



Le 16 janvier dernier au Collège de la Sine, les élèves des classes de 3<sup>ème</sup> de Madame Ciaï, professeur d'histoire, ont reçu la visite du 1<sup>er</sup> Escadron du 1<sup>er</sup> RCA de Canjuers et du Comité du Souvenir Français de Vence.

A cette occasion, ils ont découvert les actions militaires en opérations extérieures. Le Sergent Chef Bruno Marie-Magdeleine et le Caporal Mathieu Cadet ont raconté leurs expériences militaires au Mali et en Afghanistan. L'Adjudant Chef Omer Marie-Magdeleine et le Caporal Lucien Jacquart, rescapés de l'attentat du Drakkar à Beyrouth au Liban survenu en octobre 1983, ont évoqué leurs souvenirs de cette terrible journée.

Bien qu'éloignés de leur réalité et de leur quotidien, ces événements et le courage des hommes et femmes engagés, ont su retenir toute l'attention des collégiens qui participeront prochainement à une sortie à Canjuers.



## INTEMPÉRIES

### La Commune mobilisée pendant et après les événements

Fin novembre et début décembre derniers, les Alpes-Maritimes ont été impactées par des épisodes de pluie intense générant de graves inondations et de nombreux dégâts.

Si le domaine public vençois n'a subi aucune montée des eaux significative, les pluies diluviennes ont provoqué en différents endroits des désordres importants. En dehors des arbres et poteaux couchés, des glissements de terrain spectaculaires et inquiétants se sont produits sur notre territoire.

Parmi les plus importants, sur le **chemin du Baou des Noirs** au niveau de l'intersection avec la route de Saint-Jeannet, un pan de la colline s'est effondré sur la voie empêchant toute circulation. Le propriétaire du terrain n'étant pas en capacité d'effectuer des travaux de déblaiement rapides, la Commune s'est substituée à lui afin de rétablir l'accès public aux propriétés sans tarder. Une entreprise a été missionnée et est intervenue la semaine suivante.

Autres lieux, autres dégâts ; l'**avenue de Provence** a elle aussi été touchée avec l'effondrement d'un perré sur la route (travaux en cours) et la chaussée du **chemin du Pioulier** déstabilisée par un affouillement a dû être réduite à une seule voie de circulation (travaux en février). Afin de permettre aux Vençois



Chemin du Baou des Noirs



Avenue de Provence

d'être indemnisés par leur assurance, la **Commune a fait une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture. Elle a reçu un avis favorable le 28 novembre 2019 par arrêté interministériel pour «inondation et coulée de boue»**. La demande concernant "les mouvements de terrain" est à ce jour toujours en attente de décision au niveau de l'Etat.

### Les mesures préventives à mettre en œuvre

Sachant que ce type d'épisodes risquent de se reproduire dans les mois ou années à venir, la vigilance et l'anticipation doivent désormais faire partie des habitudes des Vençois. Tout au long de l'année, il est recommandé d'entretenir les valons et réseaux d'évacuation des eaux pluviales situés sur les parcelles privées, de porter une attention régulière aux murs de soutè-

nement en surveillant l'évolution de leur inclinaison ou l'apparition de "ventres" évoquant une fragilisation des édifices. L'élagage et le bon entretien des arbres sont aussi garants d'une meilleure résistance au vent. Enfin, pendant un événement violent, le respect des consignes de sécurité est primordial pour la sécurité de chacun. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire pour être prévenu par SMS en cas d'alerte et à consulter le DICRIM (Document d'Information sur les Risques Majeurs) sur <https://vence.fr/tele-alerte/>

## Les aménagements de sécurité en cours



Route de Cagnes

Les travaux d'amélioration et d'équipement des espaces publics se poursuivent au fil des mois. Fin 2019, plusieurs chantiers d'aménagement des cheminements piétons ont notamment été engagés sur :

- la **route de Cagnes** devant la copropriété la Villa Cynnos où la construction d'un mur de soutènement permettra la création d'un

trottoir comprenant un arrêt de bus PMR.

- l'**avenue Joffre et le chemin de Sainte Colombe** où les trottoirs sont prolongés pour une sécurité accrue des riverains.
- Par ailleurs, sur le **chemin Célestin Freinet** au niveau de l'école, des aménagements visant à ralentir la circulation et à sécuriser les entrées et sorties des classes vont débuter prochainement.



## Métamorphose du Grand Jardin : Dernière ligne droite avant la livraison

D'ici quelques semaines, les Vençois pourront découvrir et s'approprier la nouvelle Place du Grand Jardin et ses différents espaces de convivialité : aire de détente pour les enfants, terrain de pétanque, allées verdoyantes, et espace central dédié aux festivités.

Après 5 mois de travaux, les aménagements qui redonneront vie à la place approchent de leur terme. Après la plantation des arbres il y a quelques semaines, les plantes et arbustes méditerranéens attirent désormais tous les regards. La pose du béton désactivé sur l'esplanade centrale achèvera le chantier du Grand Jardin dont l'**inauguration et l'ouverture sont prévus le 28 février à 11h**.



## EAU POTABLE

### Le passage en régie métropolitaine s'accompagne d'une baisse de prix

La délégation de service public qui liait la Commune à Veolia ayant pris fin, Vence a rejoint depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la Régie Métropolitaine Eau d'Azur pour la distribution de l'eau potable.

La Régie Eau d'Azur, créée en 2013, alimente désormais les 49 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, soit environ 550 000 habitants du littoral aux sommets du Mercantour. Elle fournit également de l'eau à quelques communes de l'Est du département ainsi qu'à la Principauté de Monaco. Ce changement permet notamment la mutualisation des ressources et la mise en commun des moyens techniques et financiers.

Bonne nouvelle pour les Vençois, ce transfert a également une conséquence appréciable : la baisse du prix de l'eau

du fait de l'harmonisation avec le tarif en vigueur sur le littoral métropolitain.

### Un tarif progressif

Le prix de l'eau est progressif afin d'encourager son utilisation parcimonieuse. 3 Tranches sont définies, sachant que la consommation moyenne des foyers selon l'INSEE est de 120 m<sup>3</sup> par an.

- De 0 à 60 m<sup>3</sup> : 0,8475 € HT le m<sup>3</sup>
- De 61 à 120 m<sup>3</sup> : 1,0896 € HT le m<sup>3</sup>
- A partir de 121 m<sup>3</sup> : 1,2903 € HT le m<sup>3</sup>
- Abonnement pour un compteur de 15mm (le plus courant) : 52,31 € HT par an.

Soit pour 120 m<sup>3</sup> consommés par an : 168,54 € HT (hors redevances Agence de l'Eau) contre 192,66 € HT précédemment avec la délégation de service public.

## COMPRENDRE MA FACTURE D'EAU

En délégation de service ou en régie, les factures d'eau sont composées :

- d'UN ABONNEMENT ANNUEL lié au diamètre du compteur,
- du PRIX DE L'EAU en lui-même qui dépend du nombre de mètres cubes consommés. La baisse de prix actuelle concerne ce tarif.
- de LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES pour les habitants qui sont raccordés à l'assainissement collectif. Les propriétés privées en assainissement individuel, ayant la charge de l'installation et de l'entretien de leur système, sont dispensées de ce coût.
- des REDEVANCES OBLIGATOIRES DESTINÉES À L'AGENCE DE L'EAU, laquelle les redistribue sous forme d'aides financières aux collectivités, industriels, agriculteurs, et associations pour aider à la gestion des eaux usées, la protection des captages d'eau, la protection de zones humides, et la réduction des rejets de produits toxiques.



### CONSOMMATION DE 120 M<sup>3</sup> PAR AN



Potabilisation et distribution de l'eau  
1,41 € HT soit 1,48 € TTC le m<sup>3</sup> (abonnement annuel inclus)

Collecte et dépollution des eaux usées  
1,66 € HT soit 1,83 € TTC le m<sup>3</sup>

Organismes publics : Agence de l'Eau  
0,52 € TTC le m<sup>3</sup>

## Sensibilisation : Stop aux mégots jetés au sol

En novembre dernier, la LPD et les Services Jeunesse & Développement Durable ont lancé une opération de sensibilisation concernant les mégots de cigarettes.

### Fumer tue, fumer pollue aussi !

Malheureusement, force est de constater que l'on trouve des mégots au sol un peu partout, même dans la nature car de nombreux fumeurs ont pris l'habitude de les jeter par terre ou dans le ca-

niveau (2 cigarettes sur 3 selon l'OMS). Avec 137 000 mégots de cigarettes jetés chaque seconde dans le monde, soit environ 4 500 milliards chaque année, les mégots sont devenus un fléau et représentent 40% des déchets retrouvés en mer Méditerranée.

### Jusqu'à 500 litres d'eau pollués

Or, un mégot peut mettre jusqu'à 3 ou 4 ans pour se dégrader et représente une importante source de pollution. Contrairement aux idées reçues, il n'est pas biodégradable, mais photodégradable c'est-à-dire qu'il reste présent de nombreuses années dans les sols sous forme de lambeaux, fibres et micro-fibres diffusant des substances nocives qui peuvent contaminer jusqu'à 500 litres d'eau.

Les filtres contiennent en effet une partie des nombreuses substances nocives présentes dans la



## La qualité du ciel étoilé labellisée

Le Parc régional des Préalpes d'Azur dont Vence fait partie avec ses exceptionnels espaces naturels (Baous, Plan des Noves, Col de Vence etc...) fait partie des territoires qui viennent d'être primés pour la qualité de leur ciel nocturne dans le cadre de la "Réserve Internationale de Ciel Étoilé".

Ce label est décerné par l'International Dark Sky Association qui récompense les territoires préservés et les collectivités menant des actions de réduction de la pollution lumineuse. Hormis pour l'observation des étoiles, cette démarche favorise la biodiversité sachant que de nombreuses espèces nocturnes subissent les effets négatifs de l'expansion de la lumière artificielle.

### COORDONNÉES & PERMANENCE

Pour tout renseignement, la Régie Eau d'Azur tient une permanence en Mairie de Vence, chaque vendredi de 8h30 à 12h.

**Numéro d'appel unique 09 69 36 05 06**  
du lundi au vendredi de 8h à 19h,  
le samedi de 9h à 12h.  
Service d'urgence 24h/24 - 7j/7  
au même numéro.

Site internet <https://eaudazur.com/>

**BAISSE DE TARIF**  
- 12,5 % le mètre cube  
en 2020  
(pour 120 m<sup>3</sup> consommés)

Ainsi 42% des abonnés (consommation de 120 m<sup>3</sup>) paieront 24,12 € de moins et verront leur facture diminuer en 2020.

Pour les habitants ayant une consommation inférieure à 60 m<sup>3</sup> par an, la diminution sera plus importante encore avec une baisse de 15,2%. Globalement la diminution de prix concernera les usagers qui consomment jusqu'à 350 m<sup>3</sup> d'eau par an, c'est-à-dire 79% des abonnés.

### Chaque Vençois prochainement informé par courrier

D'ici quelques semaines, chaque foyer recevra un courrier de la Régie Eau d'Azur comportant de nouvelles références de compte client. Précisons que les références bancaires qui avaient pu être communiquées à Veolia n'ont pas été transmises à Régie Eau d'Azur car elles sont confidentielles.

→ Ainsi les personnes qui étaient auparavant mensualisées pour le règlement de leurs factures d'eau devront transmettre un nouveau relevé d'identité bancaire par retour de courrier ou par internet, pour un prélèvement sur 10 mois avec ajustement en fin d'année.

→ Pour les foyers non-mensualisés, la facturation s'effectuera comme précédemment avec une facture estimative en milieu d'année, puis une facture ajustée avec relevé de compteur.





EN BREF

## Les sorties nature de la LPO

Pendant les vacances de Pâques la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) propose aux enfants de 7 à 12 ans, un stage d'une semaine leur permettant de découvrir et d'observer les oiseaux. Du 14 au 17 avril, cette belle initiative tout public sert aussi au programme tout au long de l'année :

- 23 mai : sortie botanique au Plan des Noves
- 27 juin : conférence/sortie les hirondelles du centre ancien
- 22 août : sortie nocturne pour la 24<sup>e</sup> Nuit Internationale de la Chauve-souris
- 19 septembre : sortie brame du cerf au Col de Vence.

Plus d'informations sur [paca.lpo.fr/sorties-nature](http://paca.lpo.fr/sorties-nature)

## La qualité de l'air au jour le jour sur AtmoSud



Grâce à AtmoSud, vous pouvez être informé chaque jour sur la qualité de l'air à Vence. AtmoSud possède un dispositif de surveillance continue de l'air (24h/24, 7 jours/7) basé sur des capteurs installés sur le terrain. Sur le site internet AtmoSud, il suffit de se rendre dans la rubrique "L'air sur ma Commune".

Le niveau de pollution est exprimé grâce à un indice global de 0 (Très bon) à 100 (Très mauvais) correspondant aux concentrations de polluants dans l'air. A l'échelle du Département, des rapports annuels sont aussi établis mettant en lumière les zones les plus polluées et les événements climatiques qui ont contribué à une mauvaise qualité de l'air. Autant d'informations passionnantes qui attirent l'attention sur cette problématique et participent à la sensibilisation du public.

<https://www.atmosud.org>



## Merci Téléthon !

Un grand merci à toute l'équipe des bénévoles ainsi qu'aux associations mobilisées en faveur du Téléthon de décembre dernier et qui ont fait de l'événement un grand succès. Cette année, 16 449 euros ont pu être récoltés et reversés à l'AFM Téléthon en faveur de la recherche et des malades.



## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

### Découverte et protection de notre patrimoine naturel

Afin de mieux nous faire connaître toute la diversité de la faune et la flore présentes sur notre territoire, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et la Commune viennent d'éditionner un Atlas de la Biodiversité vençoise. Au gré des pages agrémentées de superbes photos, les découvertes s'enchaînent et l'émerveillement grandit au regard de la multitude d'espèces présentes sur notre territoire.

Dans le cadre de cet ambitieux projet, deux objectifs étaient visés. Le premier consistait à recenser et à localiser la faune et la flore présentes à Vence ; le second d'aboutir à une meilleure prise en compte des enjeux liés à la biodiversité en mettant à disposition l'information pour tous les habitants et visiteurs.

La mission est aujourd'hui accomplie, mais peut encore être complétée. Cinq années d'inventaires de terrain réalisés par les équipes

de la LPO renforcées par l'implication des bénévoles ont permis un recensement étonnant qui démontre à quel point la nature sauvage est omniprésente à Vence. Ce travail de longue haleine a permis de collecter 33 187 données sur la commune représentant 1 631 espèces inventoriées pour la flore, les animaux vertébrés et une partie des invertébrés.

Alors que les études alertent sur la disparition des espèces avec des conséquences désastreuses pour les milieux naturels, pour la planète et pour l'Homme, chaque pas vers la connaissance de cette nature exceptionnelle, participe à sa prise en compte et au respect de chaque

animal que nous côtoyons. Nous vous invitons à découvrir cet atlas qui ne manquera pas de vous surprendre tant il y a à découvrir sur notre commune.



Pour le consulter rendez sur : <https://vence.fr/vence-edite-son-atlas-de-la-biodiversite/>

## 1631 espèces répertoriées à Vence

OISEAUX : 149 espèces    MAMMIFÈRES : 33 espèces    AMPHIBIENS : 4 espèces    FLORE : 924 espèces  
REPTILES : 13 espèces    ODONATES : 32 espèces    PAPILLONS DE JOUR : 122 espèces



## EMBALLAGES MÉNAGERS

### Le tri sélectif facilité

Les consignes de tri de la collecte sélective opérée par la Métropole ont évolué depuis quelques semaines. Finies les interrogations et hésitations sur ce qui doit être jeté dans le bac jaune.

Désormais, tous les emballages des produits de consommation sont à mettre dans le conteneur jaune de recyclage.

Les pots de yaourts, tubes, barquettes, boîtes à œufs, capsules de café, sachets, sacs et bien d'autres peuvent rejoindre les bouteilles, conserves et boîtes en carton\*. L'objectif est bien sûr de recycler davantage de produits, tout en facilitant les gestes dans chaque foyer. Après le ramassage des bacs jaunes le mercredi, les emballages ménagers sont acheminés vers le centre

de tri où commence un travail attentif de séparation par matière, en grande partie réalisé par des machines de tri optique. Chaque emballage permet ensuite de créer de nouveaux produits que nous pouvons retrouver dans notre quotidien, parfois même sans le savoir.

Sans figurer parmi les meilleurs élèves au niveau national, les Alpes-Maritimes enregistrent régulièrement une baisse du tonnage des ordures ménagères et une augmentation des déchets recyclés ; preuve que les habitudes vertueuses progressent peu à peu.



\* Le verre, le papier et le textile sont toujours collectés dans leurs conteneurs spécifiques. Les gros cartons doivent être apportés à la déchetterie.



## Des ateliers pour bien vieillir

En ce début d'année, en collaboration avec Vitae Sport Santé, le Centre Culturel Municipal, Avenue Isnard, propose de nouveaux ateliers à destination des seniors. Chaque lundi après-midi, ce sont tout d'abord des séances "Gym Mémoire" qui sont au programme permettant aux participants d'associer activité physique douce et travail de la mémoire avec une amélioration des capacités cognitives en mouvement et un impact sur la qualité de vie.

Par ailleurs, pour bien vieillir avec son temps, des ateliers numériques pour les seniors sont aussi organisés le jeudi après-midi. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le 04 93 58 19 50.

## Joyeux anniversaire Monsieur Gili !

Vence compte un centenaire supplémentaire en la personne de Louis Gili né le 20 janvier 1920. Du haut de ses 100 ans, il a connu la seconde guerre mondiale en Afrique du Nord, puis a longtemps vécu à Dakar, pour des raisons professionnelles. Il coule désormais des jours heureux à la Maison de Retraite La Bastide des Cayrons en compagnie de Madame Barret (105 ans) et des autres résidents qui ont fêté son anniversaire dans la bonne humeur.



## Les seniors s'amuse au goûter de Noël

Le 18 décembre, c'est avec le sourire et beaucoup d'entrain que les seniors de 60 ans et plus s'étaient donné rendez-vous à la salle Falcoz pour le goûter annuel organisé par le CCAS. Entre discussions, rencontres, gourmandises et danses endiablées, nos aînés n'ont pas manqué de démontrer qu'ils savent s'amuser ! Cette belle après-midi s'inscrivait parfaitement dans la démarche qui anime notre CCAS vençois œuvrant pour maintenir lien social et convivialité, en particulier pour les personnes un peu isolées.



## VOEUX À LA POPULATION

### Forte affluence pour fêter 2020



Nombreux étaient les Vençois, élus locaux et Maires des Communes voisines, à avoir fait le déplacement le 11 janvier dernier au Gymnase Dandrèis afin de célébrer 2020.

Une nouvelle année qui nous a fait entrer dans une nouvelle décennie et qui porte l'espérance d'un monde plus juste, plus serein et espérons-le plus respectueux des femmes, des hommes, des enfants, et de notre planète.

Après l'accueil en musique de La Brissaud et de Lo Cepon, l'orchestre symphonique du Conservatoire de Vence s'est brillamment illustré en interprétant l'Ouverture de "La chauve souris" de Johan Strauss.

A l'approche des échéances électorales, le bilan des actions réalisées par la Municipalité en 2019 n'a pu cette année être détaillé. Ce sont les Vençois méritants dont l'action et le talent contribuent à faire de



Vence la 2<sup>ème</sup> Ville des Alpes-Maritimes où il fait bon vivre, qui ont été mis à l'honneur. **Françoise COCATRE** qui perpétue l'esprit de l'école de karaté Raymond Cocâtre avec une implication sans faille, **Martine NABOT**, Assistante Maternelle agréée

pendant près de 35 ans, **Henri DESCHAUX-BEAUME** Administrateur de l'association MONTJOYE et Président de ISI qui gère le Centre d'Animation de la Vie Sociale et Associative, **Jacques CHAVE** qui consacre sa vie à la culture et à la sauvegarde du patrimoine religieux vençois, et la flûtiste **Mélie SEGUIN** qui a conquis le cœur du public dans l'émission Prodiges, ont été félicités pour tout ce qu'ils apportent aux autres et à Vence !

## Les vœux au personnel communal

A la mi-janvier, comme chaque année, l'ensemble des agents communaux s'est réuni en soirée à la salle Falcoz pour les vœux au personnel. Ce moment de convivialité entre les différents services de la Ville et de la Métropole, a permis de souligner et de remercier le travail accompli et l'implication constante de chacun au service des Vençois. Ce fut également l'occasion de féliciter Jean-Philippe Campello pour ses 30 ans d'activité à la tête du Comité du Personnel Communal Vençois.



## Prodiges : Mélodie fait la fierté de Vence

Félicitations à la talentueuse Vençoise de 11 ans Mélie Seguin pour son remarquable parcours dans l'émission "Prodiges" sur France 2 qui met en lumière les jeunes talents en chant, danse et musique classique.

A la flûte traversière, elle a brillamment représenté la Commune et le Conservatoire de Musique de Vence où elle est élève.

Avec son interprétation tout en légèreté de "All I want for Christmas" de Maria Carey, elle a enthousiasmé le jury et s'est hissée parmi les 10 finalistes du concours national.

Parions que ce petit rayon de soleil azuréen enchantera encore de nombreux mélomanes en faisant la fierté de toute sa famille et de Vence.



## Le Conseil Municipal des Jeunes se mobilise en faveur du handicap

Parmi les festivités de Noël, le Conseil Municipal des Jeunes en partenariat avec la Villa Cristini et Handica Services 06, a proposé une animation "Cabaret" aux personnes âgées. La totalité des participations, soit une somme de 700 €, a été intégralement reversée au bénéfice de l'association Handica Services 06.

Cette animation fait partie des actions menées par le Conseil Municipal Junior, renouvelé à l'automne et qui compte 18 lycéens et 3 collégiens de 12 à 18 ans.

Epalés par le Service Jeunesse, ces jeunes apportent le regard de la nouvelle génération sur l'action publique et sont une force de proposition supplémentaire pour la commune. Le mandat de Conseiller leur permet de découvrir le service public, le vif intérêt qu'il peut susciter mais aussi les nombreuses contraintes existantes. Dans la continuité des années précédentes, les jeunes Conseillers souhaitent poursuivre les projets qui ont déjà remporté un plein succès comme le Forum des Métiers et l'organisation de révisions collectives à l'approche des examens du Baccalauréat et du Brevet.





## CONSERVATOIRE DE VENCE

### La musique pour passion

Parmi les services publics vençois, le Conservatoire brille depuis de nombreuses années, par la qualité de son enseignement musical. Plus de 40 disciplines y compris des musiques actuelles et traditionnelles, y sont enseignées, notamment aux enfants à partir de 4 ans.

Au sein d'une trentaine de classes de pratiques instrumentales, s'organisent les cours de violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare, flûtes, hautbois, clarinette, saxophone, trombone, tuba, cor, piano, percussions claviers, cordes et bien d'autres. Le Conservatoire compte aussi plusieurs ensembles de clarinettes, flûtes, guitares, percussions...

Ce ne sont pas moins de 440 élèves de 4 à 80 ans, Vençois et non Vençois, qui évoluent dans la jolie villa donnée à la Ville dans les années 80 par Madame Cristini à condition qu'elle devienne un lieu de culture.

L'équipe pédagogique et d'encadrement se compose de 23 professeurs certifiés, sous la direction de Maurizio Lozano qui a succédé l'an passé à Stephan Bergeon.

Alors que les plus petits ont un premier contact ludique avec la musique au sein du Jardin Musical, les enfants de tous âges bénéficient d'un enseignement bienveillant qui favorise le développement de compétences artistiques, intellectuelles et culturelles ainsi que la confiance en soi et les capacités de concentration.

Les adultes ont aussi toute leur place au sein de l'établissement avec un cursus s'échelonnant sur 5 ans.

Par ailleurs, depuis 2011, le Conservatoire de Vence accueille des enfants et adultes en situation de handicap, et depuis 2014, un partenariat associatif a permis la mise en place de cours de piano pour des personnes souffrant d'autisme.

Les notes et mélodies n'ont pas fini de résonner dans ces murs où règne une ambiance studieuse mais détendue. Régulièrement les élèves du Conservatoire se produisent aussi en public à l'occasion d'événements communaux comme dernièrement aux Vœux de la Municipalité aux Vençois, où leur prestation a été très remarquée. Félicitations et merci à tous les musiciens pour ce joli moment de grâce.

**CONSERVATOIRE DE VENCE**  
Villa Cristini  
112 av. Joseph Bougearel  
Téléphone : 04.93.24.67.37  
conservatoiremusique@ville-vence.fr



## PAROLE À L'OPPOSITION

### GRUPE "POUR VENCE"

Le mandat qui s'achève aura été marqué par la défection inédite de Loïc Dombrevil que vous aviez élu comme Maire, puis comme Conseiller régional, deux mandats qu'il a délaissés successivement.

Vence, qui avait déjà beaucoup souffert ces dernières années des conséquences de « l'affaire Iacono », a ainsi continué dans le tumulte. Je suis une élue engagée depuis 1995 à la ville et depuis 2008 au Département où je vous représente et porte les projets de Vence: Maison de retraite publique, nouvelle gendarmerie, nouveau centre culturel, PMI, collège... et la politique du Handicap en tant que Vice Présidente.

Désormais je resterais votre élue au Département mais ne conduirai pas de liste municipale. Le syndrome vençois de multiplication des candidats est une fois encore à l'œuvre... et la fusion de listes sera inévitable. Pour moi, ce n'est pas envisageable aussi, en parfait accord avec mes valeurs, j'ai fait ce choix.

Demain, vous aurez à choisir entre 9 candidat(e)s: L'avenir économique de Vence, son positionnement au sein de la Métropole, son environnement et son cadre de vie sont en jeu.

Qui sera à même de défendre nos paysages et notre identité géographique et culturelle ? Qui imposera une vision claire et surtout ferme, de l'urbanisme que nous voulons et de l'urbanisation que nous ne voulons pas ? Quelle politique culturelle pour Vence dans cette décennie qui s'ouvre ? Comment donner un nouveau souffle aux Nuits du Sud et transformer ce festival pour en assurer la pérennité et avec qui ? Car Téou est en

partance, si ce n'est cette année ce sera la suivante. Quelle politique culturelle ambitieuse pour la décennie à venir ?

L'autre point majeur est, qui représentera Vence haut et fort à la Métropole ? Qui et avec quelle équipe ? Je souhaite que le ou la meilleure gagne pour notre ville. A l'heure où j'écris ces lignes, nous ne connaissons encore ni les programmes, ni véritablement les acteurs...

Pour ma part, j'ai œuvré au sein de la ville et de la Métropole, pour servir Vence avec conviction et porter votre voix, chaque fois que nécessaire. Je continuerai avec la même foi, riche de mon expérience et de votre confiance, à représenter et servir Vence, en tant que Conseillère départementale de ce Canton et Vice présidente du Conseil départemental. Je vous souhaite pour 2020 une année solaire, gorgée d'énergie et pleine de petits bonheurs !

**Anne SATTONNET**  
Conseillère Municipale,  
Conseillère Métropolitaine,  
Vice Présidente du Conseil Départemental

### GRUPE "RASSEMBLEMENT NATIONAL"

Cette fois nous sommes tout proche de la fin de cette majorité à vocation variable car depuis le départ du député nous assistons à un épisode des chaises musicales les uns passant de la majorité à l'opposition et les autres dans la majorité. En fait ils tous ont participé à la situation de la ville aujourd'hui y compris pour sa situation financière. Pour les projets annoncés c'est pareil la promenade de

santé sur les rives de la Loubiane, le circuit touristique de la Mairie à la chapelle Matisse, le parc de stationnement pour tous avec les bus touristiques et les navettes vers le centre ville, le stationnement de bus devant Toreille, la maison des artistes laissées à l'abandon, tous ces projets ont mystérieusement disparus des objectifs.

Ce qui fait que nous n'avons rien à attendre de nouveau de ces équipes qui ont déjà œuvré dans une majorité fluctuante. Pour achever seuls quatre candidats ont une étiquette, les Verts et leur double avec relents de communiste, l'appui du Président de la Métropole par son micro parti « Agir » pour le Maire sortant et votre serviteur. Les commères prétendent que les partis LR, LREM, choisiraient leur candidats en fonction du résultat des élections. On doit s'attendre à des surprises ou plutôt des confirmations. Ceci engendrera pour le deuxième tour des alliances entre gens qui ont pris l'habitude de ces désolantes tractations. Pour moi élu du Rassemblement National le choix est simple, quitter la Métropole et son Président plus soucieux du devenir de Nice que de notre commune et mobilisant toutes les compétences. Il ne reste au Maire que l'influence sur les maternelles et les crèches ainsi que sur la Culture. Et encore car la majorité a créé une structure qui englobe toutes les activités de ce type, le musée, la médiathèque, le centre culturel, le conservatoire dépendent désormais d'un seul directeur. Le conseil municipal n'étant qu'un organisme chargé de voter les subventions sans un regard direct sur les projets mis en œuvre. Voilà notre situation avec toujours un problème de circulation au centre ville, un prix de stationnement à revoir, une propreté de la commune qui n'est pas satisfaisante à la charge là aussi

de la Métropole ainsi que le tourisme, un développement économique pas efficace, et cette ensemble de 200 logements sur le parc auto Chagall sans aucun aménagement routier.

**Jean-Pierre DAUGREILH**  
pour Vence plus belle, plus dynamique, plus propre, plus sûre.  
**Conseiller Municipal**  
**Conseiller Régional**

Quelques semaines nous séparant de l'échéance du mandat 2014-2020. Un mandat tumultueux, c'est le moins qu'on puisse dire ! Ces deux dernières années ont été les plus éprouvantes. D'abord pour vous, chères Vençoises et chers Vençois, qui avez été délaissés, voire dédaignés, par une municipalité recomposée d'élus beaucoup plus préoccupés par leur statut et leur indemnité, que par vos besoins du quotidien. Mais aussi pour l'ensemble du personnel municipal. Des agents dévoués, professionnels, qui aiment Vence. Mais qui ne peuvent travailler sereinement sans des objectifs clairs, sans l'accompagnement d'élus à leur écoute, qui leur permettent de s'épanouir dans des conditions de travail normales. Cela n'empêche pas la maire-candidate de s'auto-féliciter, devant chaque jour, sur ces deux années passées à la tête de la ville, et de s'octroyer un bilan imaginaire, pensant que tout ce qui a été réalisé pendant 6 ans lui revient. Mais tout le monde sait que couper un ruban tricolore le jour de l'inauguration ne signifie pas avoir travaillé sur un projet, ni même en avoir eu l'idée. Plutôt que de faire de la communication à tout va, il aurait été préférable qu'elle travaille avec sérieux les sujets majeurs pour la ville. Notamment notre représentativité au sein de la Métropole.

Nous avons jusqu'à présent 4 élus Vençois à la Métropole pour défendre les intérêts de Vence. A partir de cette année, nous n'en aurons plus que 3. La faute à la diminution du nombre d'habitants. Néanmoins la Loi prévoit des ajustements possibles du nombre d'élus, sous réserve de l'accord des Communes et de la Métropole. Pour obtenir cet accord et conserver 4 élus, il aurait fallu que la Maire de Vence en face la demande à la Métropole en faisant voter une délibération en Conseil Municipal, courant 2019. Mais la Maire de Vence n'a rien demandé du tout.

**Patrick SCALZO**  
Conseiller Municipal

6 ans se sont écoulés loin d'être un long fleuve tranquille et qui je pense ne sera pas dans les semaines à venir entre promesses et « patates chaudes ». Et, Vence dans tout ça ? Je lui souhaite sincèrement de retrouver la quiétude d'Antan : son bon vivre et une vie animée avec des commerces fleurissant en espérant que son Environnement sera préservé malgré cette urbanisation folle qui doit cesser : NON à un simple arrondissement de la Métropole niçoise. Que les traditions, le Patrimoine, les Arts continuent à avoir une place importante ainsi que les Nuits du Sud restent une valeur sûre pour sa notoriété. Que toutes les vençoises et les vençois, jeunes et seniors retrouvent la fierté en leur ville. Il ne suffit pas de promettre des projets extravagants et coûteux mais des choses simples. Nous n'avons plus les moyens de promettre ! Vence mérite le meilleur l'aura-t-elle ? L'Avenir nous le dira !  
Fière d'avoir été votre

conseillère municipale, j'ai essayé de remplir ma tâche sincèrement et objectivement en servant au mieux vos intérêts avec les pouvoirs dont je disposais. Merci à tous les Services de la Mairie. Restant à votre écoute et surtout continuant à être présente pour notre ville. A bientôt

**Catherine YOT**  
Conseillère Municipale

Inondations et glissements de terrain chez nous, incendies en Australie, pollution record de l'air en Inde et en Chine : partout la planète nous adresse le même message : la Nature souffre et le règne absolu et sans partage de l'espèce humaine sur notre monde est remis en cause. Il faut comprendre ce message et anticiper sa signification. A Vence nous devons approcher au plus près la réalité de l'impact du changement climatique sur notre territoire et dès maintenant agir pour que celui-ci soit le plus réduit possible. Nos ancêtres savaient gérer l'eau et son passage et connaissaient les endroits où il ne fallait pas construire. Ils savaient que le feu était inévitable en forêt provençale et organisaient leurs parcours pour les moutons en fonction de cela. Même si nous ne pouvons pas revenir en arrière inspirons nous de leur sagesse pour éclairer notre route. Des techniques modernes sont à notre disposition pour végétaliser intelligemment nos villes, stabiliser les zones sujettes à des instabilités, rénover efficacement les bâtiments mal isolés, transformer nos déchets en énergie, nous déplacer sans perdre notre vie dans les encombrements. Utilisons tout cela sans attendre. Le temps nous est compté !

**Patrick MIRAN**  
Conseiller Municipal



Pour sa deuxième saison consacrée au dessin contemporain et à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance d'Henri Matisse, le Musée de Vence a invité Philippe Piguet, critique d'art et commissaire d'exposition indépendant, à concevoir un projet y faisant écho.

Il a proposé de réunir trois artistes pratiquant entre autres le dessin mural, autour du magistral wall drawing de Sol LeWitt (1928-2007) que l'artiste avait spécialement réalisé en 2002 lors de son exposition personnelle à Vence et dont il a fait cadeau à la ville. Intitulée Le dessin, autrement – wall [&] drawings, cette exposition rassemble, aux côtés de Sol LeWitt,



## FÊTES DE NOËL

### Entre rêverie et humour décalé

Pour des festivités de Noël réussies, Vence a multiplié cette année encore les propositions à destination de tous les publics. Ateliers pour enfants, concert gospel, chasse au trésor, marchés de Noël des commerçants et artisans, et bien sûr feu d'artifice, soupe à l'oignon et arrivée du Père Noël ont plongé les Vençois dans un esprit de fête dès la mi-décembre.

Pour la deuxième année consécutive, la Commune a également fini le mois sous le signe du rire et de la bonne humeur avec le Festival de Clowns Les Hurluburlesques proposé par la Compagnie des Mammifères Marrants". Sous le chapiteau de la place du Grand Jardin installé pendant l'interuption des travaux, mais également



Feu d'artifice et traditionnelle soirée du Comité des Fêtes



## EXPOSITION

### Le dessin, autrement wall [&] drawings

Chourouk Hriech, Christian Lhopital et Emmanuel Régent, trois figures marquantes de la scène artistique française qui, au cours des dix dernières années, ont contribué, chacun à leur manière, à penser le dessin contemporain autrement.

Outre la réalisation in situ d'un "wall drawing", chacun dans une salle dédiée, Philippe Piguet présente une sélection mêlée de leurs dessins dans deux autres salles du musée. Dans l'espace vidéo, la projection d'un "making-off" des wall drawings réalisés sur place permet aux visiteurs de prendre toute la

mesure du travail des artistes. Cette exposition confirme le projet du Musée de créer un rendez-vous annuel autour du dessin, tout d'abord parce que la Ville possède une prestigieuse collection d'art graphique de Matisse composée de dessins au fusain, d'eaux-fortes ou de lithographies, mais aussi parce que le dessin sous toutes ses formes trouve une belle respiration dans les espaces intimistes du Château, au plus près des artistes. Le Musée-Fondation Emile Hugues joue ici pleinement son rôle de tremplin de la création et de pôle éducatif pour tous.

Afin de favoriser l'accès à cette richesse culturelle, le Musée est désormais ouvert et gratuit pour tous, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, avec des propositions renouvelées pour tous les publics, et en particulier les familles : ateliers, open space dessin, visites sensibles, parcours ludiques où chacun peut exprimer sa créativité.

Le Musée de Vence est désormais gratuit pour tous le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 11h à 18h.



des amateurs de mimes, acrobaties, jonglages, bruitages, le tout bien sûr en musique et en rire.

Avec ce petit grain de folie, Vence explore tous les univers culturels et favorise les découvertes afin que chaque événement surprenne et reste dans les mémoires.



## Quand l'art incite à la tolérance

Le Festival Art et Tolérance s'est tenu pour la 3<sup>ème</sup> année à la mi-novembre en écho à la Journée internationale de la tolérance du 20 novembre. Événement collaboratif, citoyen et durable, il a cette année encore mobilisé tous les acteurs de la société pour promouvoir et partager à travers l'art ce qui fonde notre vivre ensemble.

Sur le thème "Le rire pour résister, le rêve pour agir", son programme développé dans toute la ville conjugait streetart, performances, photographie, concert, et spectacles en faisant participer les enfants et les jeunes par le biais d'ateliers préparatoires permettant d'échanger sur les sujets du Festival.



Les enfants justement étaient par ailleurs à l'honneur dans le cadre des 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. En 1989, les dirigeants de la planète s'engageaient ainsi à construire un monde digne des enfants, faisant à chacun la promesse du droit à la santé, à l'éducation et à la protection. 30 Ans plus tard, un long chemin reste à parcourir face aux guerres, aux migrations, aux



changements climatiques, aux famines... Même en France de nombreuses situations critiques sont chaque jour dévoilées. Il est ainsi indispensable de porter chaque année un regard sur les actions qui peuvent être menées et de sensibiliser les enfants eux-mêmes



sur leurs droits et les injustices mondiales. Le 14 novembre, chants, lecture de conte, spectacle et goûter pour les enfants ont animé cette journée devant l'Hôtel de Ville illuminé aux couleurs de l'UNICEF.



# Agenda

LES ÉVÈNEMENTS À NE PAS MANQUER

LES 15 ET 22 MARS



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 mars 2020 pour le premier tour et 22 mars pour le second tour. **Les bureaux de vote au Gymnase Dandrés seront ouverts de 8h à 20h.**

Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de Vence.

Vous devrez pouvoir justifier de votre identité en étant muni de votre carte d'identité ou passeport (valides ou périmés depuis moins de 5 ans) ou de votre permis de conduire (liste des documents acceptés sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>.)

Si vous pensez être absent les jours de scrutin, vous pouvez voter par procuration. En vous présentant en personne à la Gendarmerie ou au Tribunal dont dépend votre domicile ou lieu de travail, vous pourrez établir une procuration.

JUSQU'AU 14 JUIN



## AUTOUR DE L'EXPOSITION Le dessin, autrement wall [&] drawings

Pendant toute la durée de la nouvelle exposition du Musée de Vence (lire page 7), de nombreux rendez-vous autour d'activités ludiques sont proposés à tous les publics afin d'enrichir la découverte et la compréhension des œuvres : open space dessin, "Love drawing" pour la Saint-Valentin, jeu de pistes, concert surprise des élèves du Conservatoire, atelier Philo-Art pour les enfants...

■ Ateliers en famille faisant intervenir enfant(s) et accompagnant(s), précédé d'une visite rapide de l'exposition adaptée aux plus jeunes,

■ Open space dessin : entouré d'œuvres des artistes et guidé par la médiatrice du Musée ; chacun est invité à improviser librement et à participer à un dessin collectif.

Tel : 04 93 24 24 23  
[www.museeidence.com](http://www.museeidence.com)

DU 11 AU 13 AVRIL



## LES FÊTES DE PÂQUES

L'événement incontournable du printemps est à noter sur vos agendas.

Au retour des beaux jours ne manquez pas les danses provençales, le couronnement de la reine, le corso fleuri et la bataille de fleurs qui font la renommée de cette manifestation empreinte d'authenticité et de joie festive.



## AGENDA : LE PRINTEMPS À VENGE

### ■ Conférences Science pour tous

A 18h30, tous publics, gratuites - Villa Alexandrine.

● **13 Février** «Des plastiques et des hommes : Peut-on se passer des matières plastiques ?» par Patrick Navard

● **5 Mars** «Sables et matériaux granulaires : des liquides ou des solides ?» par Rudy Valette.

● **16 Avril** «Que nous réserve l'ordinateur quantique ?» par Olivier Alibard

### ■ Réjouissances Musicales

● **16 Février** : Duo Violon-Violoncelle, Hristiana et Yann

● **15 Mars** : Ensemble de Harpes du Conservatoire de Grasse, Alessandra Magrini

● **19 Avril** : Duo Mandoline et Guitare avec Cécile et Fabrizio - 11h/12h. Espace Culturel Leclerc, gratuit.

### ■ Foire de la Saint Valentin

**17 Février** Foire commerciale traditionnelle.

### ■ Après-midi jeux de société

**21 Février** 14h-17h à la Médiathèque  
Tel 04.93.58.02.12.



### ■ Culture & Cinéma

Film «**DOUZE MILLE**»

**23 Février**, 19h - Cinéma Casino.

### ■ CinéSurprise spécial Mardi-Gras

**25 Février**, 18h30 par Culture & Cinéma au Cinéma Casino

### ■ Le Très Petit Cinéma

**26 Février**, 10h. Dès 2 ans. Pat et Mat s'amuse - Médiathèque Freinet & Le Petit Cinéma  
15h. Monsieur Link.

### ■ Inauguration du Grand-Jardin

**28 Février** à 11h

### ■ Culture & Cinéma

Film «**JINPA, UN CONTE TIBÉTAÏN**»

1<sup>er</sup> & 3 Mars - Cinéma Casino.

### ■ Don du Sang

**4 Mars, 29 avril** 14h -19h - Esplanade Maréchal Juin  
<https://dondesang.efs.sante.fr/>

### ■ Ateliers d'expression

**4, 11, 18, 25 Mars. 1<sup>er</sup>, 8, 29 Avril**  
[www.lecriturenomade.com](http://www.lecriturenomade.com)  
Tel : 06 87 43 06 43

### ■ Inscriptions scolaires

**Jusqu'au 6 mars** Pour la rentrée 2020 en maternelle & élémentaire  
Rens : 04.93.58.49.91

### ■ Loto AS Vence Football

**7 mars** - 19h Salle Falcoz

### ■ Conférence Bibliothèque Pour Tous

«Eugène Ionesco ou les raisons de l'absurde» **9 mars**, 15h

Entrée libre. <https://www.cbpt06.net>

### ■ Passage du Paris-Nice à Vence

**14 mars**

### ■ Show Indra

**28 mars** - Spectacle au profit de la SPACA de Vence - 20h Salle Falcoz

### ■ 31<sup>e</sup> Salon de l'Auto Rotary

**18 & 19 Avril**  
Parking du Vallon de la Rousse

### ■ Brocante Bric à Brac et brocante Les Chats de Stella

**18 avril**

### ■ Loto Handica Services

**19 avril**, salle Falcoz

### ■ Tour cycliste Vençois

**25 & 26 Avril**

### ■ Vide Grenier de l'Association Emma

**26 avril** - devant le gymnase Dandrés

## La Vie de Vençois

Le journal La Vie de Vençois est en ligne sur [www.vence.fr](http://www.vence.fr).

Directeur de la Publication : Stéphane Charpentier

Directrice de la Communication : Corinne Korchia

Rédaction & conception graphique : Patricia Boisard

Impression : Imprimerie Trulli - Vence

ISSN : 1168 4550

Crédits photos : Mairie de Vence. Adobe Stock.

## NUMÉROS UTILES

### PHARMACIES DE GARDE

Week-ends et jours fériés  
[www.3237.fr](http://www.3237.fr)

### MÉDECINS DE GARDE À VENGE

09 69 32 33 10

### NUMÉROS SERVICE D'URGENCE

FRANCE - EUROPE : 112

POLICE MUNICIPALE : 04 93 58 32 32

VENGE TAXIS Numéro unique : 04 93 58 11 14

DÉCHETTERIE DE VENGE : 04 93 58 66 37

Ouverte du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45 (fermée le mercredi) et le dimanche de 8h à 11h45.

## LES NOUVELLES DU COMMERCE

### LES CRÉATIONS D'ACTIVITÉS

■ **Soins énergétiques & Thérapie neuro-sensorielle**  
Magnétisme, La Trame, Peace... 42 avenue Foch  
06.60.68.22.96 - [www.revietalise.fr](http://www.revietalise.fr)

### ■ «Le 31» - Bar à Vin & tapas

8 Place Clemenceau - 09 86 39 84 85  
[mimi.fred.doucet@gmail.com](mailto:mimi.fred.doucet@gmail.com)

### ■ Checkpoint

Restauration rapide sur place ou à emporter  
32 Avenue Colonel Meyère - 06 78 37 26 47  
[davidpareit@hotmail.fr](mailto:davidpareit@hotmail.fr)

### ■ Le Bab - Bar à Boulettes

17 Place du Grand Jardin  
06 98 12 60 00 - [st@t-crock.com](mailto:st@t-crock.com)

### ■ Jeff-Datch - Food Truck

Restauration rapide & boissons  
Parc de la Conque - 06 29 43 85 03

### ■ Al Forno - Pizzeria/Spécialités Italiennes

9 Avenue de la Résistance - 06 61 29 27 26  
[alforno06140@gmail.com](mailto:alforno06140@gmail.com)

### ■ Moulin de Boursac - Maison d'Hôtes Historique

664 Chemin de Sainte Colombe  
06 21 27 50 16 - [moulindeboursac@gmail.com](mailto:moulindeboursac@gmail.com)

### ■ Bobby Dazzler

Vêtements Vintage - 19 Place du Grand Jardin  
06 30 37 37 40 - [natalieifrah@hotmail.com](mailto:natalieifrah@hotmail.com)

### ■ Tiger Tattoo - Tatouage électrique

4 rue du Marché  
06 60 88 89 05 - [hyann.hennequin@gmail.com](mailto:hyann.hennequin@gmail.com)

### ■ Mercy Côte d'Azur - Agence immobilière

[mercy.immobilier@gmail.com](mailto:mercy.immobilier@gmail.com)  
Tél 09 88 33 48 27 / 06 02 29 18 18

### ■ Le Pavé de Vence - Boulangerie

23 Avenue Marcellin Maurel  
04 93 32 52 75 - [lepavedevence@outlook.fr](mailto:lepavedevence@outlook.fr)

### ■ La Nature du Lin - Linge de Maison en Lin

6 Av Marcellin Maurel - 07 86 11 99 38  
[lanaturedulin@gmail.com](mailto:lanaturedulin@gmail.com)

### ■ Serendipity - Esprit Zéro Déchet

Cosmétiques Bio & Vegan - Meubles recyclés  
239 Avenue Emile Hugues  
06 27 63 02 86 - [serendipityvence@gmail.com](mailto:serendipityvence@gmail.com)

### ■ Lina Crea - Vêtements & Accessoires fait main

239 Avenue Emile Hugues  
06 14 83 04 75 - [linacreationsfrance@gmail.com](mailto:linacreationsfrance@gmail.com)

### ■ Atelier couture - Couture d'ameublement

239 Avenue Emile Hugues

### ■ Sabrina nails - Onglerie

78 Avenue Colonel Meyère  
07 60 35 99 62 - [saaboum@gmail.com](mailto:saaboum@gmail.com)

### ■ Pure Expert - Centre Thérapeutic

7 Rue de Marché - 09 50 11 23 79  
[contact@pureexpert.fr](mailto:contact@pureexpert.fr)

### ■ Mes cartes en mains

Tarologie, consultations cabinet, domicile.  
1091 chemin Celestin Freinet  
06.67.46.27.88 - [mescartesenmains@yahoo.fr](mailto:mescartesenmains@yahoo.fr)

## LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

### ■ L'Onda - Restaurant

Tapas- Dégustation - 1 Place du Peyra  
04 93 32 90 97 - [vps.onda@orange.fr](mailto:vps.onda@orange.fr)

### ■ La Luna - Bar

1 Place Antony Mars  
[mimi.fred.doucet@gmail.com](mailto:mimi.fred.doucet@gmail.com)

### ■ La Tourretoise - Boulangerie Pâtisserie

108 Av Tuby - 04 89 03 74 90